



CATALOGUE DES FORMATIONS 2025



Tout commence par une partie de chasse...



Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

Sommaire

Permis de chasser	page 4-5
Chasse accompagnée	page 6
Formation décennale sur la sécurité	page 7
Garde particulier	page 8
Piégeur agréé	page 9
Chasse à l'arc	page 10
Chef de battues	page 11
Venaison	page 12
Régulation des corvidés	page 13
Chasse silencieuse	page 14
Recherche au sang	page 15
Savoir découper un gibier	page 16
Sanglier Courant	page 17
Démonstration Chasse au vol	page 18
Cours de cuisine	page 19

La FDC 12 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. Dates susceptibles d'être modifiées, déplacées ou annulées.

Inscription dans la limite des places disponibles.

Pour chaque formation, vous recevez une convocation environ 10 jours avant la formation.

En cas d'indisponibilité, merci de contacter le secrétariat de la FDC 12 au plus tôt (05.65.73.57.20). Paiement à l'inscription, il n'y aura pas de remboursement si l'absence n'est pas justifiée.



S'inscrire au permis de chasser en 10 étapes en Aveyron

Je m'inscris sur le site internet FDC12 www.chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

ou via le lien qui m'a été fourni par mail ou au 05.65.73.57.20

Vous devez disposer d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone valide ainsi que d'une imprimante



Je m'inscris



Je peux passer mon examen au permis de chasser

J'ai consulté les dates proposées sur le site internet de la FDC12 et je choisi une session (ce qui ne m'assure pas d'être convoqué(e) à ma date choisie)

Copyright © 2012 Document élaboré par la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

Document élaboré par la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron

je passe mon permis



Les dossiers sont pris en compte par ordre d'arrivée. Si mon dossier est complet, il est validé par la FDC12 et l'OFB. Je reçois confirmation par mail.



Je passe mon examen théorique et pratique



Je suis convoqué(e) à la 1^{re} formation théorique et pratique une 1/2 journée



Je me rends à la 2^{re} formation pratique 1/2 journée



J'ai réussi à mon examen. Je reçois un certificat de capacité valable 2 mois à compter de la date d'examen



Je reçois mon titre permanent par voie postale dans un délai de 3 semaines à compter de la date de réussite



PERMIS DE CHASSER



Le reçois mon titre permanent par voie postale dans un délai de 3 semaines à compter de la date de réussite

Je peux m'entraîner sur le site Internet de la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron et visionner le film de la formation pratique - menu "Passer mon permis de chasser"



Permis de chasser

Tout public :

- âge min 15 ans

Nombre de places

- en fonction des sessions



👉 **inscription en ligne obligatoire sur le site**
permischasser.ofb.fr



Consultez les dates en ligne :
FDC12



Formation (1) ½ journée
Formation (2) ½ journée
Examen : ½ journée



Centre de formation de la
Gachoune

OFB : paiement en ligne à l'inscription

- Mineur : 31 €
- Majeur : 46 €



FDC 12 : gratuit

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

CATALOGUE DE FORMATION 2025

Chasse accompagnée

Public :

- Futur chasseur
14 ans et demi et sans limite d'âge (permis délivré qu'à partir de 15 ans)



Déroulement (1/2 journée)

- Évoluer sur un parcours de chasse simulé et réel avec tir à blanc et franchissements d'obstacles.
- Savoir se positionner sur une ligne de battue au grand gibier avec manipulation d'une carabine.
- Savoir se positionner aux côtés d'un accompagnateur de chasse à poste fixe ou en mouvement

Un chasseur accompagné (filleul) peut avoir plusieurs accompagnateurs « parrains » (maximum 4). Les accompagnateurs doivent posséder le permis depuis plus de 5 ans, avoir validé l'année en cours et suivre la même formation (sécurité à la chasse).



Chasser à deux avec une seule arme et découvrir la chasse gratuitement pendant un an, à partir de 15 ans et sans limite d'âge



Pendant les vacances scolaires

- Vendredi 21 février 2025
- Lundi 14 avril 2025
- Vendredi 01 août 2025
- Vendredi 31 octobre 2025



1 demi-journée



Centre de formation de la Gachoune



Gratuit

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Formation décennale à la sécurité

Public :

Tous chasseurs de petit ou gros gibier, adhérent à la FDC12
Ne sont pas concernés : les chefs de battues qui suivront cette formation lors des recyclages chef de battues



Objectif :

Cette formation, voulue par la Fédération Nationale des Chasseurs a été instaurée par la loi du 24/07/2019 et est précisée par l'arrêté du 5/10/2020.

Chaque chasseur doit suivre tous les 10 ans une formation de remise à niveau sur la sécurité.

Cette obligation a commencé le 5 octobre 2020 et tous les chasseurs ont 10 ans pour suivre la première fois cette formation.

Le chasseur doit avoir validé son permis auprès de la FDC 12.

 16 dates au choix sur le département

 Gratuit

Prérequis :

- Inscription obligatoire
- Avoir validé son permis de chasser auprès de la FDC12



20h00 à 00h00



Lieu	Salle
Prochainement	Nant
Prochainement	Cornus
Prochainement	St Georges de Luz
Prochainement	Salles Curan
Prochainement	Villeneuve
Prochainement	Nauviale
Prochainement	Baraqueville
Prochainement	Morlhon
Prochainement	Réquista
Prochainement	Séverac d'Aveyron
Prochainement	Montézic
Prochainement	Rodelle
Prochainement	Vabres l'Abbaye
Prochainement	St Côme d'Olt
Prochainement	Fayet
Prochainement	Soulages Bonneval

Il est également possible de suivre cette formation sur internet, il faut s'inscrire sur le site : FDC12/formation/securite

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Garde Particulier

Public :

Age minimum 18 ans
Chasseur titulaire du permis de chasser validé



Déroulement des journées :

➤ 1^{ère} journée :

Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier, le garde particulier sur le terrain.

➤ 2^{ème} journée :

**Police de la chasse (connaissances cynégétiques, notions d'écologie, réglementation de la chasse)
Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.**

Partie pratique, mise en situation.



**Lundi 22 septembre 2025
Vendredi 26 Septembre 2025
Présence obligatoire aux 2 dates**



**2 journées
de 9 H à 17 H**



**Centre de formation
de la Gachoune**



**Formation 20 € par jour
(Repas compris)
Soit 40€
Paiement à l'inscription**

Ne peuvent pas être agréés en qualité de gardes particuliers (article 29-1 du code de procédure pénale)

- Les officiers de police judiciaire (les maires et les adjoints),
- Les agents de police judiciaire et APJ adjoints (policiers municipaux),
- Les ingénieurs, techniciens et agents ONF et services forestiers des DDT et des DRAAF,
- Les agents de l'ONEMA, de l'OFB et parcs nationaux,
- Les gardes champêtres,
- Les propriétaires ou le détenteur de droits réels immobiliers ne peut pas non plus être agréé pour assurer la surveillance de sa propriété.



Un Garde Particulier ne peut pas faire partie du bureau d'une association de chasse



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

CAT



E DE FORMATION 2025

**Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/**

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Piégeur

Agréé

Public :

Tout public.

Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation avec l'autorisation du représentant légal : document à demander à la FDC 12 ; l'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.



Obligation d'assister aux 2 journées pour valider la formation

2 Sites de formation

St Sernin sur Rance



Mardi
18 mars
2025



9h-18h00 9h-13h



Maison Familiale
Rurale Valrance



Formation 20 € (Repas compris)



40 candidats par session

Rodez

Vendredi
25 avril
2025

20h-24h 8h30--18h

La Gachoune
Rodelle

Partie théorique en salle :

- **Législation ;**
- **Connaissance des différents types de pièges ;**
- **Connaissance et biologie des espèces ;**
- **Examen des connaissances.**

Partie pratique :

Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).



**Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/**

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Chasse

A l'arc

Public :

Chasseur et non chasseur.
Il n'est pas nécessaire d'être titulaire du permis de chasser pour participer à la formation.

Age minimum 14 ans.



Partie théorique :

- Diaporama de présentation
- Présentation des différents matériels
- Exposé de la réglementation
- Mise en situation (sécurité, zones vitales, procédés de chasse, recherche au sang)



Samedi 24 mai 2025



de 8H30 à 17 H



Centre de formation de la Gachoune



Formation : 20€
Repas Compris



40 candidats par session

Partie pratique :

- Initiation au tir avec les différentes catégories d'arcs
- La notion de cercle d'efficacité

La partie pratique se déroule en extérieur,
prévoir des vêtements adaptés

A l'issue de cette formation, il vous sera délivré une « attestation de participation » à la formation chasse à l'arc vous permettant de chasser à l'arc à condition d'être titulaire du permis de chasser et d'une validation de chasse pour la saison en cours.

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez



Chef de Battues

Public :

La formation s'adresse à tous les chasseurs ou responsables de territoires qui souhaitent encadrer des battues et acquérir les connaissances nécessaires au rôle de responsable de battue.

Le chasseur formé ne peut exercer que sur le département de l'Aveyron



Lundi 28 avril
Jeudi 22 mai
Vendredi 06 juin
Vendredi 04 juillet

Vendredi 11 juillet
Vendredi 18 juillet
Jeudi 11 septembre

Déroulement de la journée :

- **Matin (formation en salle) :**
 - ❖ Formation décennale sur la sécurité
 - ❖ État de la réglementation
 - ❖ Analyse concrète des cas d'accidentologie survenus en France
 - ❖ Statistiques
 - ❖ Conséquences d'un accident de chasse
 - ❖ L'organisation d'une battue
 - ❖ Responsabilités et devoirs du « Chef de battue »
 - ❖ Remplissage du carnet de battue
- **Après-midi (formation sur terrain) :**
 - ❖ Simulation et application concrète sur le terrain ;
 - ❖ Questions diverses ;
 - ❖ Fin de la formation, remise des cartes de chef de battue.

La formation se déroule en extérieur, prévoir des vêtements adaptés.



de 9 H à 16 H



Centre de formation de la Gachoune



Formation : 20 €
Repas compris
Paiement à l'inscription



45 candidats par session

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Une carte validant la formation sera remise à l'issue de celle-ci.
Elle est valable 10 ans.

Vous devrez faire un recyclage au bout de cette période.



Règlementation Schéma Départemental de Gestion Cynégétique : Obligation d'organiser les battues par une personne ayant été formée à cet effet.



Hygiène de la venaison et examen initial du gibier

Public :

Société, équipe de chasseurs qui destine le gibier pour la vente, lotos, repas,

De préférence la personne « chargée de la découpe ».

Le permis de chasser n'est pas obligatoire.



Prévoir au moins 1 personne par société

Déroulement :

➤ Partie théorique :

- Dispositions réglementaires en matière d'hygiène alimentaire ;
- La traçabilité de la venaison et sa valorisation ;
- Zoonoses du grand gibier ;
- Hygiène pour la cession du gibier sauvage ;
- Modalités de commercialisation.

➤ Cas pratique :

- Examen d'une carcasse, tube digestif et organes vitaux du grand gibier ;
- Gestes à connaître ;
- Conduite à tenir lors d'anomalies ;
- Techniques d'éviscération.

Rédaction d'une fiche d'examen initial par participant et remise de support de cours à l'issue de la formation

Une attestation validant la formation sera remise à l'issue de la formation



Lundi 20 Octobre 2025



9h00 – 15h00



Centre de formation de la Gachoune



Formation 20 €
Repas compris



40 candidats par session

Pré-inscription sur notre site Internet chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez



Régulation des corvidés

Public :

Chasseur, agriculteur chasseur, garde particulier

Age minimum : 16 ans

Permis de chasser obligatoire



1^{ère} Partie :

- Reconnaissance et biologie des espèces
- Impact des corvidés sur les cultures et le petit gibier
- Cadre réglementaire de la régulation

2^{ème} Partie :

- Techniques de chasse
- Kit de régulation proposé à la vente qui se compose : 1 filet de camouflage (3x1.4m), 1 manège à corvidés avec 3 formes adaptées, 12 formes de corneilles "floquées" (anti-reflet)

L'impact des corvidés (corneille noire) sur le petit gibier est souvent sous-estimé par le gestionnaire d'un territoire de chasse. Ces oiseaux peuvent également être préjudiciables à l'agriculteur lors des semis de tournesol ou de maïs.

La régulation à tir, en complément du piégeage, peut assurer efficacement une diminution de ces cas de prédatation et/ou déprédatation. C'est aussi tout simplement un mode de chasse où l'intelligence de ces oiseaux vous garantira de nouvelles sensations !

Grâce à cette formation, vous saurez tout sur les différentes techniques, sur la réglementation et sur les différentes espèces régulables.

Kit régulation : Vendu sur place lors de la formation à 90 € (contre paiement). Pour les ventes aux agriculteurs ou chasseurs, obligation de passer par une société adhérente qui pourra obtenir le Kit au prix de 110 €.



Une attestation validant la formation sera donnée à chaque participant



Jeudi 09 octobre 2025



De 9h à 12h00



Centre de formation de la Gachoune



Formation gratuite



40 candidats/session

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Chasse silencieuse ou à l'approche

Public :

Chasseur ou accompagnant de chasseur extérieur pour le tir d'été du brocard et/ou du sanglier.

Age minimum : 16 ans



C'est un mode de chasse en plein développement :

- **Par les sociétaires eux-mêmes,**
- **Par des chasseurs venus de l'extérieur,**
- **Chasse individuelle**

La chasse à l'approche consiste à rechercher en solitaire, en silence un animal afin de l'approcher et de pouvoir le tirer dans les meilleures conditions.

Elle doit être le moins dérangeante possible pour les animaux.

Déroulement :

- Diffusion d'un diaporama**
- **Règlementation**
- **Les objectifs de l'accompagnateur**
- **L'approche : Check-list**
- **Le déroulement de la chasse**
 - **Équipement**
 - **Approche**
 - **Tir**
 - **L'après tir**



2 Sites de formation

Rodez



Jeudi 05 juin 2025

Millau



20h

20h



FDC 12 Rodez
9 rue de Rome

Salle des chasseurs
Creissels



Formation gratuite



40 candidats/session

Pré-inscription sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez

Recherche au sang

Public :

Chasseur, responsable de chasse,



Chaque chasseur est responsable de ses actes et doit tout entreprendre pour rechercher un animal reconnu blessé à l'issue d'un acte de chasse.

Cette formation ne permet pas de devenir conducteurs de chiens de sang mais tout simplement de mieux appréhender la gestion de l'après tir ainsi que d'optimiser la recherche du grand gibier blessé.

Déroulement :

- Comment contrôler un tir, recherche des indices de blessures et l'identifier ?
- Quels comportements adopter après un tir ?
- Comment entreprendre et gérer l'après tir ?...

(*) Possibilité de repas. Le tarif n'est pas défini.

Contactez Roland DELCAYRE pour plus de renseignements roland.delcayre@orange.fr



Samedi 07 juin 2025



9 H à 16 H 00



Centre de formation la Gachoune



**Formation gratuite
Repas pris en commun (*)**



À partir de 10 par session

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**



Savoir découper un gibier

Public :
Chasseur ou non chasseur



Objectif :

La préparation d'un gibier destiné à la consommation est primordiale et nécessaire.
L'objectif est d'acquérir les savoirs et les bons gestes.

Programme :

- ❖ Rappels sur l'Examen initial de la venaison
- ❖ Le matériel de découpe
- ❖ Connaissances techniques de dépouilles et d'éviscérations du grand gibier
- ❖ Connaissance des techniques de découpes : explications et démonstration
- ❖ Mise en pratique de la dépouille et de l'éviscération et découpe de grand gibier

Intervenant : Antoine GUILLAUME
(Enseignant en boucherie
à la Chambre des Métiers)



Mi-Octobre 2025



9 H – 15 H



Centre de formation de la Gachoune



Formation : 20€
Repas compris



15 participants maximum
(1 personne par société)

Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la
Fédération à Rodez



Sanglier courant à la Gachoune

Public :

Chasseurs ayant validé leur permis dans l'Aveyron



Objectif :

Venez seul ou à plusieurs chasseurs et profitez du centre de La Gachoune pour recevoir les conseils de réglage de vos armes par les techniciens de la FDC12 et pour vous entraîner au tir du sanglier courant.



Centre de formation de la Gachoune



15 € par chasseur
Paiement obligatoire pour valider votre inscription



6 chasseurs par session de 1/2 journée

Pré-inscription sur notre site Internet chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

Par téléphone
05.65.73.57.20

ou au siège de la Fédération à Rodez



Choix de l'horaire en fonction des disponibilités

	8H30-12H	13H30-17H
03 juin		
08 juillet		
10 juillet		
17 juillet		
24 juillet		
25 juillet		
05 août		
07 août		
08 septembre		
16 septembre		
25 septembre		
17 octobre		
06 novembre		

Démonstration Chasse au vol

Public :
Tout Public



Objectif :

La chasse au vol c'est l'art de capturer une proie à l'aide d'un rapace. Qu'on les appelle autoursiers, busiers ou bien encore aigliers, ils sont près de 200 à pratiquer cette chasse en France. En Aveyron, nous avons la chance de compter dans nos rangs Andréa et Florian, deux jeunes passionnés de chasse au vol.

Ils vous proposent une matinée de présentation et de découverte autour de la chasse rapace au poing.

L'occasion de tout savoir sur cette chasse particulière et de voir des buses à queue rousse, buses de Harris et même un Autour des palombes.



Samedi 05 avril 2025



9H30 – 12h00



**Centre de formation
de la Gachoune**



Gratuit



**Pré-inscription
sur notre site Internet
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/**

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**



Cuisinez, Dégustez

Public :

Tout public : cours ouvert à tous, chasseurs et non-chasseurs, débutant ou cuisiniers confirmés



Objectif :

- Apprendre, partager et échanger des recettes de cuisine de gibier.
- Déguster, profiter d'un moment convivial autour d'un repas exclusivement composé de gibiers aveyronnais.

- Point sur la législation sanitaire (achat et vente de viande de gibier, conservation, ...)
- Cours de cuisine proposé par le Chef Henri Paulhe.
- Réalisation d'un repas gibier : conseils, bonnes idées et astuces du chef.
- Le prix comprend : le cours de cuisine, le repas et un tablier.

Attention : places limitées



A Définir



8H30 – 15H30



**Centre de formation
La Gachoune**



A Définir



12 par session

**Pré-inscription
sur notre site Internet**
chasse-nature-occitanie.fr/aveyron/

**Par téléphone
05.65.73.57.20**

**ou au siège de la
Fédération à Rodez**

Plan D'ACCÈS

Centre de formation la Gachoune



Portail d'entrée du centre de formation

